

# ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 17 JUIN 2012



## ***Donnons une majorité au changement***

Madame, Monsieur,

Avec près de **47% des suffrages**, vous nous avez placés en tête de ce scrutin et nous vous en remercions très chaleureusement.

Une **véritable dynamique** s'est ainsi créée, que nous vous appelons à concrétiser ensemble le 17 juin.

Dimanche dernier, en nous apportant **votre soutien** :

- vous avez souhaité dénoncer **les injustices et les échecs d'hier** ;
- vous avez marqué votre volonté de vous opposer à **l'abandon de notre département** ;
- et votre volonté de donner au nouveau Président de la République, la majorité parlementaire qui lui permettra de mettre en œuvre son projet et **d'engager la France sur un autre chemin**.

Un chemin de **rassemblement**, un chemin de **justice**, un chemin de **croissance** et d'**emploi** et un chemin donnant un **avenir à notre jeunesse**.

Pour se redresser la France a besoin du rassemblement le plus large possible de toutes les femmes et de tous les hommes **épris de justice et de progrès** autour de notre candidature.

**Le changement est en marche**, et le 17 juin vous lui donnerez une majorité à l'assemblée nationale en **confirmant et amplifiant** votre choix du 10 juin.

Bien sincèrement

Maire du Blanc  
Député sortant

Maire d'Argenton-sur-Creuse  
Député Sortant  
Ministre du travail, de l'emploi, de la formation  
professionnelle et du dialogue social

**Le 17 juin, votez**

# **Jean-Paul CHANTEGUËT et Michel SAPIN**

**Candidats présentés par le Parti Socialiste  
et soutenus par les forces du changement (EELV, PRG, MRC, PG)**

**« L'enjeu des élections législatives est clair : pour permettre le changement que les Français ont voulu le 6 mai, la constitution d'une majorité présidentielle appelle de la part des électrices et électeurs à un vote de cohérence. »**

**François Hollande**

## **Des engagements déjà tenus par le Président de la République François HOLLANDE et le gouvernement de Jean-Marc AYRAULT :**

- Augmentation de l'allocation de rentrée scolaire de 25% ;
- Baisse de 30% des rémunérations du président et des ministres ;
- Retraite à 60 ans pour les salariés qui ont commencé à travailler tôt et qui ont leurs annuités ;
- Respect de la parité (femmes et hommes) dans le gouvernement ;
- Retrait des troupes combattantes françaises d'Afghanistan d'ici fin 2012 ;
- Création de 1 000 postes d'enseignants pour la rentrée scolaire de septembre prochain, avec une priorité aux territoires ruraux et zones difficiles ;
- Renouer la concertation et le dialogue avec les partenaires sociaux ;
- Réduction de l'écart des rémunérations des dirigeants des entreprises publiques dans un rapport de 1 à 20 ;
- Refus du traité d'austérité en Europe et propositions pour la croissance.

## **Donner une majorité parlementaire à François HOLLANDE en votant pour Jean-Paul CHANTEGUET et Michel SAPIN :**

### **c'est permettre :**

- La suppression de la TVA Sociale ;
- Le redressement de l'économie en remettant les banques au service des entreprises ;
- Une réforme fiscale qui demandera plus à ceux qui ont plus et imposera le capital comme le travail ;
- Une réforme juste et équilibrée des retraites qui permettra de consolider notre système ;
- La priorité à l'éducation et à la santé dans tous les territoires ;

### **et la poursuite de leurs combats pour l'Indre,**

#### **en terme de développement, d'aménagement de l'espace, d'agriculture et d'environnement :**

- Favoriser le développement et la diffusion de la téléphonie mobile et des réseaux très hauts débits ;
- Obtenir le rattachement de l'Indre à la ligne ferroviaire grande vitesse POCL (Paris - Orléans - Clermont - Lyon) ;
- Transférer plus de moyens financiers de l'Etat vers les communes et les structures intercommunales des zones rurales fragiles, par une véritable péréquation ;
- Soutenir toutes les actions de développement durable et de valorisation de l'espace tel que le Parc naturel régional de la Brenne ;
- Soutenir le tourisme, l'implantation, la transmission d'entreprise, le développement culturel, sportif et de loisirs ;
- Tracer des perspectives claires pour les agriculteurs ;
- Soutenir les productions agricoles de qualité, les labellisations, les AOP (Appellation d'Origine Protégée), la diversification, la transformation agro-alimentaire ;
- Soutenir la simplification des démarches et procédures administratives (PAC, écoconditionnalité...) ;
- Aider l'installation des jeunes et faciliter la transmission des exploitations ;
- Veiller à un bon équilibre agriculture/qualité de l'environnement (aides à l'extensification)... ;
- Maintien d'une chasse responsable, ancrée dans nos traditions et respectueuse de nos territoires.

#### **et pour ce qui concerne l'amélioration du quotidien et de la qualité de la vie :**

- Maintenir et renforcer le réseau de services publics et plus spécifiquement celui de l'éducation, en rétablissant les moyens retirés à l'école ;
- Obtenir un financement pérenne de l'hôpital public lui permettant d'assumer les missions d'intérêt général et de service public, ainsi que la création de maisons de santé dans les zones déficitaires en matière d'offre de soins ;
- Doter nos maisons de retraite de moyens humains et financiers nouveaux ;
- Créer des emplois de proximité disposant de vrais statuts (aides à domicile, aides ménagères et assistantes maternelles) ;
- Attribution de moyens aux communes, afin qu'elles assument mieux les missions de sécurité, notamment vis-à-vis de certaines populations non-sédentaires, mais aussi pour réduire les actes d'incivilité et développer des missions d'accompagnement et de prévention ;
- Renforcer la sécurité de proximité dans les campagnes et les quartiers ;
- Compléter les actions de renouvellement urbain par des actions de cohésion sociale en lien avec les collectivités et les associations ;
- Développer les logements sociaux et étudiants ;
- Renforcer les moyens donnés à la formation professionnelle et à Pôle Emploi pour mieux accompagner les publics les plus fragiles, les moins formés et les chômeurs.